



ÉLECTION DES SECTIONS
DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Mandat 2012/2016

Collège C (IT-ITRF)

36 – Sociologie et sciences du droit

Liste des candidats présentés par SUD-Recherche-EPST – Membre de l'Union Syndicale SOLIDAIRES :

M. Peyssard, Jean-Christophe, UMS 3287 CLEO, Aix-Marseille, IE2 CNRS

M. Brun, François, UMR 7217 CRESPPA, Paris, IR2 CNRS

Mme Verreckt, Virginie, MOY 1900, Caen, AI CNRS

Les 41 sections disciplinaires du Comité national (CoNRS) ont en charge l'évaluation de l'activité des chercheurs et, pour une part, celle des Unités de Recherche. Elles analysent la conjoncture et ses perspectives et se constituent en jurys pour le recrutement des chercheurs. Elles émettent des avis sur tous les sujets qui touchent à l'organisation de la recherche. Tous les quatre ans, elles rédigent un rapport de conjoncture et de prospective, analyse critique des politiques de recherche. Chacune d'elles est constituée de personnels nommés et de personnels élus, dont 3 IT ou ITRF qu'il vous appartient de désigner.

Depuis 2004, toutes les « réformes » de la recherche recouvrent deux objectifs : une reprise en main du politique dans la définition et l'évaluation de la recherche ; un désengagement financier de l'état, sous couvert d'autonomie. Elles vont dans le sens d'une diminution du nombre des élus des personnels, d'un développement de la précarité des emplois dans les EPST, et d'une mise en compétition permanente des personnels et des structures.

C'est pourquoi ces élections sont importantes. Un vote massif des IT montrerait que nous nous sentons tous concernés par les évolutions du CNRS et que nous sommes attachés à avoir des représentants dans les différentes instances de notre EPST.

Nous nous présentons à vos suffrages avec les orientations de Sud-Recherche-EPST pour :

- Lutter contre la casse des établissements publics de recherche. La recherche doit rester publique pour être pérenne et indépendante, conditions indispensables à des travaux de qualité.
- La recherche doit rester au service de la société sans être inféodés aux pouvoirs politiques, économiques et financiers. SUD Recherche-EPST refuse de voir la recherche publique mise au service d'intérêts privés.
- La préservation du rôle du CoNRS qui, en raison de sa nature collégiale et de la présence majoritaire de membres élus, reste un espace professionnel démocratique, alors que nos tutelles tentent d'imposer le modèle de l'établissement-entreprise dont on voit déjà les dérives à l'université.
- Le rétablissement des visites des laboratoires par les sections du CoNRS, non pas en tant « qu'experts » de l'AERES, mais bien en tant que représentants du personnel. Il faut renforcer le contact et le lien entre les élus des sections et les agents des unités afin de les soutenir en cas de difficulté.
- Une meilleure coordination entre les élus des sections du CoNRS et ceux des Commissions Administratives Paritaires, afin de permettre une meilleure prise en charge des situations conflictuelles.
- Une évaluation-conseil inspirée des problématiques des différentes disciplines, et non une évaluation-sanction à partir d'un modèle basé sur la bibliométrie et les facteurs d'impact.
- La suppression de la Prime d'Excellence Scientifique ; le CoNRS ne doit pas participer à son attribution.
- Le combat contre la précarisation des ingénieurs, techniciens et chercheurs par le biais de recrutement de titulaires, et non pas de CDD ou CDI comme cela est de plus en plus souvent pratiqué.
- La solidarité entre les personnels du CNRS, tous statuts confondus. Nous devons refuser la politique d'EXcellence (etc...), promue par nos tutelles. Non aux « EX » LabEX, idEX, autant de prêtEXtes pour recruter moins de titulaires et mettre en compétition des personnels qui devraient travailler de concert.
- Pour que les personnels IT et ITRF restent au sein des laboratoires et ne soient pas isolés dans des plateformes au nom de la mutualisation.

Défendre la Recherche publique et ses personnels, c'est garder un CNRS pluridisciplinaire, incluant les SHS, un CNRS non contingent du mercantilisme ambiant et des « arrangements » de quelques « responsables » au service de quelques Instituts ou Unités « d'élite » !

VOTER Sud-Recherche-EPST, c'est VOTER AUTREMENT et ÊTRE SOLIDAIRES !